

enfants
des
collines



Rapport d'activité 2013

Enfants des collines

Table des matières

I	Introduction	4
	1 — Présentation d' <i>Enfants des collines</i>	5
	2 — Objectifs	5
	3 — Moyens mis en oeuvre	5
	4 — Principes	6
II	Activités pour le développement de l'enfant	8
	1 — Parrainage collectif d'enfants	9
	a Un parrainage qui répond aux besoins spécifiques des enfants	9
	b Apprendre un métier, envisager un avenir	12
	c Les chiffres	12
	2 — Activités ludiques et créatrices	14
III	Microcrédit	16
	1 — Microcrédit à des groupements de femmes	17
	a Historique du projet	17
	b Formation et suivi	18
	2 — Microcrédit aux jeunes diplômés	20
	3 — crédit aux agriculteurs et éleveurs	21
IV	Aménagement communautaire	22
	1 — Accès à l'eau potable	23
	2 — Installation de sanitaires	23
	3 — Agrandissement de l'école d'Allohoun-Oukanmè	24
V	Service civil	26
	1 — Le service civil au Bénin	27
	2 — Le service civil en Suisse	29
VI	Objectifs 2013	30
	1 — Parrainage d'enfants et activités extra-scolaire	31
	2 — Microcrédit	31
	3 — Aménagements communautaires	31
	4 — Changement statutaire	31
VII	Financement	34
VIII	Remerciements	36
IX	Contact	38

I Introduction

1 — Présentation d'Enfants des collines

Enfants des collines est une organisation humanitaire suisse ayant pour objectif le développement de zones rurales au Bénin, sans affiliation religieuse, politique ni gouvernementale.

Enfants des collines, fondée en décembre 2004, travaille en partenariat avec une ONG locale, *Humanité Plus*, à qui elle soustrait ses activités.

Jusqu'à ce jour, toutes les activités d'*Enfants des collines* au Bénin sont réalisées par l'ONG *Humanité Plus*. En outre, un représentant d'*Enfants des collines* se rend régulièrement sur place pour vérifier la bonne gestion des activités de l'ONG.

Depuis 2006, *Enfants des collines* est reconnue par le service civil suisse comme établissement d'affectation et engage régulièrement des civilistes, en Suisse et au Bénin, pour la soutenir dans la mise en œuvre de ses différents projets.

2 — Objectifs

L'association souhaite que chaque famille puisse subvenir aux besoins essentiels de leurs enfants. A travers ses diverses activités et projets, *Enfants des collines* cherche à accroître le revenu familial, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, et à assurer la sécurité de l'enfant face au problème du trafic d'enfants, récurrent dans cette région.

3 — Moyens mis en œuvre

Les activités se déroulent dans les communes de Djidja et ZaKpota au sud du Bénin.

La priorité d'*Enfants des collines* a toujours été d'écouter les demandes et les besoins des populations locales, dans le but d'élever la qualité de vie de ces dernières. La première action d'urgence a été de parrainer, à Mougnon, les enfants les plus vulnérables face au trafic. *Enfants des collines* a aujourd'hui élargi ses activités liées au développement de l'enfant. Par la suite, les activités de l'association se sont orientées vers l'ensemble des villageois, afin de lutter de façon durable contre la précarité de leur condition de vie.

Pour ce faire, *Enfants des collines* a établi deux autres programmes à partir de 2006:

- Le microcrédit à des groupements de femmes ou à des groupements mixtes, ainsi que des crédits agricoles, pour permettre aux familles d'augmenter leur revenu et devenir autonomes.
- Les aménagements communautaires, pour l'accès à l'eau potable, pour une meilleure hygiène et pour de meilleures conditions d'enseignement (mise en route de pompes à eau, construction de blocs sanitaires et de salles de classes).

4—Principes

Pour la réalisation de ses activités, *Enfants des collines* se réfère à ses trois principes, qui sont:

- Amélioration durable de la qualité de vie des enfants et familles défavorisées
- Positionnement de l'enfant au centre des activités
- Augmentation de la participation des femmes dans les activités socio-économiques



II

Activités pour le développement de l'enfant

1 – Parrainage collectif d'enfants

a Un parrainage qui répond aux besoins spécifiques des enfants

Le parrainage d'enfants, dans le village de Mougnon, a débuté en 2004 et comprenait la prise en charge de tous les frais de scolarité, ainsi qu'un repas quotidien à la cantine. Ce parrainage était individuel et les enfants étaient suivis d'un bout à l'autre de leur scolarité.

En 2013, après un séjour prolongé des membres fondateurs d'*Enfants des collines*, il a été décidé de réaliser un changement d'importance dans le programme du parrainage. L'association a décidé de passer d'un parrainage individuel à un parrainage collectif, pour des questions d'égalité de traitement et de logistique sur le terrain. Depuis la mise en place du programme, *Enfants des collines* a toujours fait attention à éviter les impacts négatifs (jalousie, création de nouvelles inégalités...) que le parrainage individuel pouvait induire. Pour ce faire, des enquêtes sociales bien ciblées ont été réalisées, afin de mettre en place des critères précis de sélection (orphelins, déjà victimes de trafic, ou vulnérabilité face au trafic, malnutrition...) permettant de justifier le choix des enfants de façon objective. Cependant, après huit années de parrainage de ces mêmes enfants, la jalousie a commencé à se faire ressentir entre les familles. Certains critères de sélection de base ne prévalaient en effet plus, puisque les enfants, après presque dix ans de parrainage, étaient bien-portants, avaient une alimentation équilibrée, et n'étaient plus des cibles faciles pour les trafiquants. Les difficultés d'accès à l'éducation pour ces enfants restaient bien réelles, mais les problématiques liées à l'alimentation et à la vulnérabilité avaient fortement diminué.

À la suite de ce bilan tiré en janvier 2013, il a été décidé avec l'ONG locale de procéder à certaines transformations, et de prendre en compte les spécificités de chaque enfant et de chaque tranche d'âge, afin de mettre en place le parrainage le plus équitable possible.

Ainsi, depuis la rentrée scolaire 2013, *Enfants des collines* et *Humanité Plus* ont débuté un parrainage collectif se déclinant

en plusieurs modèles, selon les besoins de chaque enfant:

- Parrainage complet (accès à la cantine, frais de scolarité, uniformes, chaussures et fournitures scolaires) pour les enfants en pleine phase de croissance (allant environ de 4 ans à 12 ans) ou pour les enfants ayant une santé fragile (maladie, malnutrition aigüe depuis des années). Les enfants de cette catégorie doivent résider à Mougnon pour faciliter l'accès à la cantine.
- Parrainage partiel (frais de scolarité, uniforme et chaussures, fournitures scolaires) pour les adolescents jouissant d'une bonne santé (et ayant pour la plupart eu accès à la cantine durant leur phase de croissance), mais n'ayant pas les moyens de payer les fournitures scolaires, les chaussures et l'uniforme.
- Soutien pour l'achat des fournitures scolaires pour les enfants nécessiteux, mais vivant trop loin de Mougnon pour avoir accès à la cantine.

Grâce à ce parrainage collectif, des nouveaux enfants ont pu être soutenus durant l'année scolaire 2013–2014. L'association est ainsi passée du soutien de 115 écoliers, au soutien de presque 200 enfants, sans augmenter le nombre de parrains, ni les cotisations. La plupart des enfants qui étaient parrainés par le passé continue à l'être, mais de façon partielle et ils n'ont, pour la plupart (les plus âgés notamment), plus accès à la cantine.

Les avantages de ce nouveau type de parrainage sont nombreux pour les bénéficiaires du programme, ainsi que pour les deux ONG:

- Les différents types de parrainage permettent d'ouvrir ce dernier à un plus grand nombre d'enfants, puisqu'ils ne jouiront plus tous d'un parrainage complet, mais que chaque parrainage sera fait en fonction des stricts besoins.
- Le parrainage ne concerne plus un petit groupe de privilégiés, mais sera ouvert à un plus grand nombre d'enfants, sur une zone géographique plus étendue. De plus, les besoins pourront être réévalués chaque année. L'association *Humanité Plus* étant très pré-

sente sur le terrain, ils connaissent intimement tous les enfants et savent réellement ceux qui sont le plus dans le besoin.

- Le grand gain de temps et d'énergie au niveau des deux associations nous permettra de réfléchir sur d'autres projets, toujours dans l'objectif d'une amélioration de la qualité de vie des enfants du village.

Le montant pour parrainer un écolier est de CHF 12.– par mois, soit CHF 144.– par année. Ce montant correspond à une moyenne des différents types de parrainage. Cet argent est utilisé pour payer l'uniforme obligatoire, une paire de chaussures, les manuels et fournitures scolaires, et le repas de midi à la cantine, selon le type de parrainage. Cette somme nous permet également de prendre en charge certaines activités extra-scolaires, ainsi que la location du siège de l'association où se trouve la cantine scolaire.



b Apprendre un métier, envisager un avenir

Enfants des collines soutient également des jeunes filles et des jeunes garçons, trop âgés pour débiter l'école, dans l'apprentissage d'un métier de leur choix: coiffure, couture, mécanique... Ils acquièrent ainsi une formation qui leur facilitera l'accès à un revenu et donc à une plus grande autonomie.

Ces formations sont primordiales, particulièrement pour les filles. Il est en effet fréquent que les mères se retrouvent livrées à elles-mêmes avec quatre à dix enfants à leur charge. Ces femmes, la plupart du temps sans formation, ne disposent d'aucun revenu pour s'occuper décentement de leurs enfants.

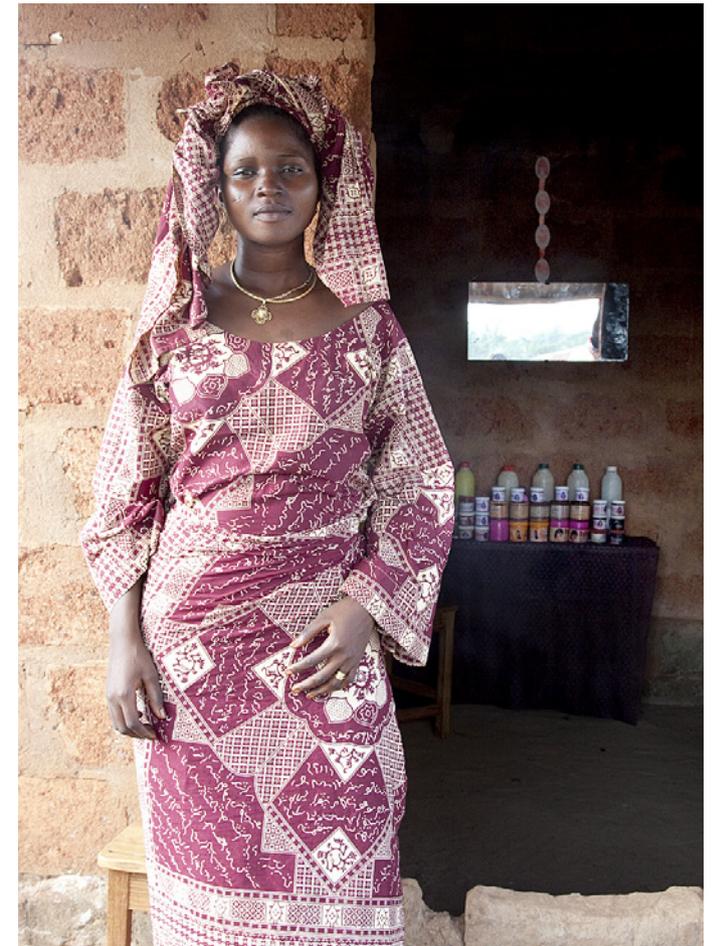
Le montant du parrainage est également de CHF 144.- par année. Il comprend les frais de contrat, les fournitures et les frais de remise de diplôme.

En outre, au terme de leur formation, ces jeunes adultes ont la possibilité d'obtenir un crédit auprès d'*Enfants des collines* [c.f chapitre III, point 2], afin de pouvoir démarrer leur propre activité.

Depuis le début de ce programme, 18 jeunes ont obtenu leur diplôme d'apprentissage et pratiquent aujourd'hui leur métier. En 2013, huit adolescents (7 filles et 1 garçon) ont débuté un nouvel apprentissage.

c Les chiffres

Durant l'année scolaire 2013/2014, 192 enfants ont été parrainés dans le village de Mougnon et huit adolescents ont débuté l'apprentissage d'un métier.



2 — Activités ludiques et créatrices

À travers les années de parrainage, différentes activités pour le développement de l'enfant ont été mises en place. Depuis 2011, deux ateliers de théâtre et deux ateliers de cinéma ont vu le jour dans le village de Mougnon.

Les objectifs de ces ateliers sont, en premier lieu, d'offrir un lieu d'expression aux enfants, ainsi que de participer au volet de sensibilisation de l'association, en traitant de thèmes tels que, le travail des enfants, l'éducation et l'agriculture. L'engouement de ces jeunes pour ces ateliers de création nous a montré la réelle nécessité d'offrir aux enfants des milieux défavorisés des activités ludiques.

De novembre 2012 à janvier 2013, un civiliste, cinéaste de formation, s'est rendu dans le village de Mougnon pour mettre en place un de ces ateliers. Il a travaillé avec une quinzaine d'enfants et de jeunes du village, particulièrement intéressés par le 7^e art, et ils ont monté ensemble un court-métrage. Le concept n'était pas de les diriger dans un film déjà préconçu, mais de laisser libre court à leur imagination pour qu'ils créent l'entier du film, du scénario au montage, en passant par la caméra et la musique du film. Il a ainsi été demandé à chaque jeune de proposer un petit scénario avant d'en élire un pour le mettre en scène. Le tournage, ainsi que la création de la musique (chants et percussions), ont duré une dizaine de jours. Une semaine a ensuite été prise pour former les plus intéressés et les plus âgés au montage du film. À la suite de quoi, une projection publique a eu lieu au siège de l'association le 6 janvier. Les jeunes ont parcouru avec un immense plaisir l'entier de la commune, munis d'un mégaphone, pour annoncer la projection de leur film. Environ 300 villageois ont fait le déplacement pour venir y assister, ce qui a fait la fierté des jeunes. À la suite de la projection, le civiliste a choisi les six jeunes les plus motivés de la troupe et les a amenés avec lui durant 5 jours au festival du film africain qui se déroulait à Ouidah, ville située à deux heures de route de Mougnon.

Cette expérience très positive nous a motivés à la réitérer en décembre 2013. Le civiliste est retourné pour deux mois sur le terrain, afin d'offrir un nouvel atelier de création aux jeunes du

village. Ces ateliers ont permis, non seulement aux jeunes de s'intéresser à une nouvelle activité et de s'amuser, tout en apprenant quelque chose de nouveau, mais également d'envisager une petite activité génératrice de revenus dans les animations ou en filmant des événements tels que des mariages, fêtes, et autres cérémonies.



III

Microcrédit

1 – Microcrédit à des groupements de femmes

a Historique du projet

Le microcrédit a démontré, depuis quelques années, d'étonnantes performances. Il s'agit d'un outil efficace de lutte contre la pauvreté. L'accès à un service financier permet aux pauvres d'accroître leurs revenus, et ceci de façon durable lorsque l'activité est bien gérée. Ces derniers peuvent ainsi créer leur propre emploi et tirer profit de leur activité économique, en faisant bénéficier toute leur famille. Ils améliorent ainsi leurs conditions de vie, leur santé, et l'éducation de leurs enfants.

Le projet a démarré en octobre 2006; au début de l'année 2007, 11 groupements, composés de quatre à sept femmes, recevaient un prêt pour divers projets (production d'huile rouge ou noire, de savons, de moutarde, différentes sortes de beignets, tissage de nattes, revente de volaille...)

Le montant des crédits s'élevait dans un premier temps de 40 000 CFA à 80 000 CFA (environ CHF 100.– à 200.–) selon l'activité, avec un taux d'intérêt de 5% sur 6 mois. Après remboursement, les crédits pouvaient être renouvelés avec une augmentation de 50 % de la somme initiale, selon les besoins du projet. C'est également le cas pour un troisième ou quatrième crédit, jusqu'à ce que les groupements acquièrent leur propre autonomie.

De 2008 à 2013, plus de soixante nouveaux groupements ont obtenu un microcrédit. À la fin de l'année 2013, 73 groupements obtenaient régulièrement un crédit pour pratiquer leur activité. À la fin de l'année 2010, une épargne obligatoire a été intégrée au programme, afin de permettre aux groupements d'atteindre progressivement leur autonomie. Il est, en effet, difficile pour les groupements de réaliser une épargne de groupe, car les besoins quotidiens requièrent des dépenses régulières. À partir d'octobre 2010, le taux d'intérêt a donc été augmenté à 10 %, dont 5 % sont reversés sur le compte épargne de chaque groupement. Selon la valeur de l'emprunt, il faut entre trois et cinq ans aux groupements pour obtenir la somme de leur prêt sous forme d'épargne, c'est-à-dire une somme d'argent qu'ils ne devront pas rembour-

ser. En 2013, six groupements ont récupéré leur épargne et quitté le programme.

Nous espérons que ces groupements auront la capacité de poursuivre leurs activités au-delà de nos prêts. Il est encore trop tôt pour réaliser une étude afin de connaître l'impact réel du programme sur le long terme, mais nous en réaliserons une dans les années à venir pour le savoir. En outre, six groupements se sont vu contraints de quitter le programme par manque de sérieux ou de capacités de remboursement.

b Formation et suivi

Un accent particulier est mis sur la formation et le suivi rigoureux des groupements. Dès l'établissement du contrat, nous élaborons avec chaque groupement un «cahier de comptes et de suivi» dans lequel il leur est demandé de tenir à jour leur comptabilité (les groupements sont aidés par *Humanité Plus* en cas d'analphabétisme). Nous consultons ce dernier lors de chaque remboursement, afin de vérifier la bonne évolution de leurs activités. L'accent est mis sur la communication entre les groupements et l'association. Les femmes sont invitées à venir au bureau de Mougnon pour faire part de toutes les difficultés qu'elles pourraient rencontrer.

c Amélioration du programme

En juin 2013, un civiliste, économiste de formation, est parti deux mois sur le terrain afin de soutenir *Humanité Plus* dans le programme de microcrédit. Il a formé l'ONG locale sur la comptabilité générale et leur a donné des cours sur les problématiques liées au microcrédit. A la suite de quoi, il a aidé *Humanité Plus* à informatiser tout le système comptable du programme, afin de faciliter le suivi des groupements et la communication avec *Enfants des collines*.



2—Microcrédit aux jeunes diplômés

Au terme de leur apprentissage, les diplômés ont la possibilité d'obtenir un crédit auprès d'*Enfants des collines*, afin d'acquérir le matériel nécessaire pour débiter leur activité. Nos jeunes filles diplômées en coiffure ont obtenu un prêt sous forme de matériel, afin de pouvoir ouvrir un petit atelier. En contrepartie, elles se sont engagées à rembourser 50 % des coûts de matériel et à rembourser l'autre partie en formant chacune deux jeunes filles en difficulté (sélectionnées selon nos enquêtes sociales) souhaitant apprendre le métier.

Nos jeunes diplômées en couture ont, quant à elles, chacune à leur tour (2 à 3 filles par année pour confectionner une centaine d'uniformes) été engagée pour la confection des uniformes de nos écoliers parrainés. Nous leur avons acheté une machine à coudre pour effectuer ce travail et une partie du salaire obtenu leur a permis de nous rembourser la machine à coudre. Toutes nos diplômées en couture ont aujourd'hui une machine à coudre et nous les réengageons systématiquement en début d'année scolaire pour la confection des uniformes. Ce travail leur donne un revenu annuel sur lequel elles savent qu'elles peuvent compter.

3—Crédit aux agriculteurs et éleveurs

Le programme de microcrédit, pratiqué depuis déjà huit ans avec des groupements de femmes, a été ouvert en 2010 à des agriculteurs et éleveurs de la région. Cependant, les sommes nécessaires à l'agriculture et à l'élevage étant nettement plus élevées et le calendrier agricole étant très spécifique, un programme de crédit agricole séparé du microcrédit a été mis en place. Les agriculteurs ont été particulièrement suivis pour éviter tout problème d'endettement et de mauvaise gestion du capital de départ. Le projet a donc été réadapté aux particularités agricoles et d'élevage, et les montants des prêts ont été augmentés. En 2013, un prêt a également été accordé à deux éleveurs, ce qui nous a permis de créer une synergie entre agriculture et élevage, et de se fournir localement en produit carné pour notre cantine scolaire.

En 2013, un agriculteur et deux éleveurs ont pu obtenir un nouveau prêt. Pour des raisons financières et de risques, nous ne pouvons pour le moment pas élargir le projet à un plus grand nombre, mais si ces premiers essais sont concluants, le programme sera élargi dans les années à venir.



IV

Aménagement communautaire

1— Accès à l'eau potable

L'accès à l'eau potable fait cruellement défaut dans les villages du Bénin, ce qui provoque de nombreuses maladies infectieuses, surtout chez l'enfant. *Enfants des collines* soutient les villages de Mougnon et d'Allohoun-Oukanmè pour leur faciliter l'accès à l'eau potable.

Depuis 2005, nous avons réalisé différents travaux pour faciliter l'accès à l'eau potable. Deux pompes à eau ont été mises en fonction dans le village d'Allohoun-Oukanmè et cinq robinets ont été ouverts dans le village de Mougnon, grâce aux dons de particuliers. Nous n'avons pour l'heure pas de nouveaux projets mais restons à l'écoute des villageois, car l'accès à l'eau potable est un de nos thèmes privilégiés.

2— Installation de sanitaires

Un problème grave et récurrent des milieux tropicaux est l'insalubrité. En effet, la permanence de températures élevées, associées à une forte humidité, crée les conditions idéales pour la prolifération d'espèces parasitaires dangereuses pour l'homme.

L'aménagement de systèmes d'assainissement est fondamental. Même rudimentaires, ceux-ci sont efficaces s'ils assurent l'évacuation des matières fécales ailleurs que dans l'eau qui est utilisée par la population. Ainsi, on peut efficacement combattre la propagation des maladies infectieuses.

Il est dès lors important de construire des toilettes publiques. Ce sont d'ailleurs les villageois eux-mêmes, conscients des gros problèmes d'hygiène existant dans leur village, qui sont à l'origine de cette initiative.

Le village de Allohoun-Oukanne étant divisé en trois grandes localités, il est nécessaire de construire sept blocs de toilettes.

À ce jour, quatre blocs de quatre toilettes ont été construits dans trois des localités du village, grâce aux parrainages de projets particuliers. Un nouveau bloc de toilettes a également été construit pour l'école primaire de Mougnon, qui n'en disposait pas jusqu'ici.

3—Agrandissement de l'école d'Allohoun-Oukanmè

L'école primaire publique du village d'Allohoun-Oukanmè a été créée en 1990 et comptait plus de 700 élèves durant l'année scolaire 2009–2010. Cet établissement possédait seulement cinq salles de classe, alors que les élèves sont orientés dans une dizaine de classes. Grâce à un partenariat conclu avec le centre pédagogique Les Billodes, pour financer la construction, un bloc de trois classes a été construit en 2010 dans le village d'Allohoun-Oukanmè. Ce bloc de trois classes, équipé du mobilier nécessaire, permet d'accueillir depuis l'année 2010–2011 les classes qui n'avaient pas d'abri jusqu'à présent.



V

Service civil

Enfants des collines est reconnu depuis 2006 par le service civil suisse comme établissement d'affectation.

Cette reconnaissance est une grande opportunité pour une petite ONG. Grâce au service civil, *Enfants des collines* peut engager des jeunes professionnels aux profils différents pour la soutenir dans ses activités, à des coûts réduits.

Depuis 2006, *Enfants des collines* a engagé six civilistes différents, dont trois à plusieurs reprises. Il était en effet plus commode d'engager à plusieurs reprises les mêmes civilistes, puisque ces derniers connaissent déjà le fonctionnement de l'association. En outre, concernant les affectations de terrain, *Enfants des collines* a opté pour des civilistes ayant déjà une expérience de terrain, si possible en Afrique, afin de permettre une intégration plus rapide. Ces derniers, par leur esprit d'initiative et leur professionnalisme, ont pu monter des nouveaux projets, pour lesquels *Enfants des collines* n'avait jusqu'à présent pas eu le temps, ni les moyens logistiques.

1 — Le service civil au Bénin

Un cinéaste a été envoyé de décembre 2012 à janvier 2013, puis de novembre 2013 à janvier 2014 au Bénin, afin de poursuivre les activités extra-scolaires. Il a mis en place des ateliers de cinéma et tourné un court-métrage avec la troupe de théâtre créée une année auparavant par un autre civiliste. En janvier 2013, quelques jeunes particulièrement motivés ont été sélectionnés et le civiliste les a accompagnés au festival du film africain à Ouidah, sur la côte béninoise. Il leur a ensuite donné du travail à réaliser durant son absence (petit scénario à écrire) afin de retravailler avec eux huit mois plus tard, en novembre 2013. A la suite de ces ateliers, deux court-métrages ont été réalisés et projetés dans le village, au grand bonheur des villageois qui ont pu observer leur cadre de vie à travers le regard des jeunes du village.

En outre, d'avril à août 2013, un économiste a été engagé afin de former l'ONG locale à la comptabilité et d'informatiser, non seulement leur propre comptabilité, mais également celle du programme de microcrédit. Il a été engagé à la suite d'une de-

mande de l'ONG locale qui se plaignait de ses lacunes dans ce domaine et de la difficulté à bien gérer le programme de micro-crédit sans une base solide.



2 — Le service civil en Suisse

Enfants des collines engage également des civilistes en Suisse pour les soutenir dans le travail administratif et d'archivage, ainsi que pour améliorer ses différents modes de communication et d'information.

A la fin de l'année 2013, un informaticien a été engagé afin d'aider l'association à mettre en place un nouveau système administratif. Il a choisi un logiciel performant et l'a programmé selon les besoins spécifiques d'*Enfants des collines*. Le système permet aujourd'hui une plus grande efficacité dans la gestion et a permis l'automatisation des correspondances. Il a également soutenu l'association dans la préparation des différents courriers.

VI

Objectifs 2014

1 — Parrainage d'enfants et activités extra-scolaires

Depuis la mise en place du parrainage collectif, l'ONG locale procède chaque début d'année scolaire à une réévaluation des besoins des enfants, en menant une enquête sociale, afin de définir si certains enfants doivent changer de type de parrainage et si de nouveaux enfants peuvent être soutenus. *Humanité Plus* est soutenu dans ce travail par les enseignants et le directeur de l'école de Mougnon, qui connaissent les enfants les plus vulnérables et leurs besoins spécifiques. Une réévaluation des besoins aura lieu durant le mois d'août, mais nous tablons toujours sur environ 200 enfants à soutenir, dont une centaine qui auront l'accès à la cantine.

2 — Microcrédit

Aucun changement n'est prévu dans le programme de microcrédit durant l'année 2014. Nous restons à l'écoute des besoins des populations et agissons au cas par cas. Nous prévoyons de prendre en charge une dizaine de groupements supplémentaires et de remplacer les groupements qui se sont retirés du programme (soit par retrait de leur épargne, soit par irrégularité dans le remboursement) par de nouveaux groupements.

3 — Aménagements communautaires

Nous avons reçu fin 2013 une demande de deux écoles pour la construction de blocs de toilettes. Nous pensons pouvoir en réaliser un en 2014 et le second en 2015 si les promesses de dons de nos partenaires sont tenues.

4 — Changement statutaire

Depuis deux ans, des recherches sont menées sur un nouveau projet qu'*Enfants des collines* souhaite mettre en œuvre en Guinée dans le domaine de la sécurité alimentaire. Pour ce faire, il

est prévu de modifier et de faire accepter les nouveaux statuts durant l'AG de 2014, afin d'ouvrir l'association à un nouveau pays et à un nouveau domaine de compétences.



VII

Financement

Le financement des activités d'*Enfants des collines* se fait, jusqu'à aujourd'hui, principalement grâce aux dons de particuliers. Ces derniers ont la possibilité de parrainer un projet, en partie ou dans sa totalité. *Enfants des collines* propose différents parrainages de projets, tels que:

- Le microcrédit: le prêt, peu élevé pour éviter l'endettement des bénéficiaires, s'élève entre CHF 100.– et CHF 500.–. En parrainant un (ou plusieurs) groupe(s), le parrain permet non seulement à ce dernier de débiter une activité génératrice de revenus, mais il soutient également d'autres groupes, par la suite, grâce au remboursement.
- L'installation de sanitaires: un problème grave et récurrent des milieux tropicaux est l'insalubrité. En finançant l'installation d'un sanitaire, le parrain aide à réduire les risques de contamination dans le village. L'installation d'un bloc contenant quatre toilettes s'élève à CHF 1000.–.
- Devenir membre à raison de CHF 50.– par année pour une personne, CHF 75.– pour un couple. Les membres nous permettent d'avoir des financements réguliers, afin de pouvoir s'investir sur le long terme.
- En plus des particuliers, *Enfants des collines* reçoit annuellement un don variant de CHF 2000.– à CHF 6000.– du DEL Basket (club de basket de Denges, Echandens, Lonay) qui récolte des fonds grâce à un basketon organisé chaque année durant le mois de novembre. L'association Happy Kids, qui soutient d'autres associations, est également un donateur régulier. La fondation Leyvrat nous verse également depuis plusieurs années CHF 10 000 afin de poursuivre nos projets.

Précisons que tous les membres d'*Enfants des collines* sont bénévoles et que les membres de l'ONG béninoise, *Humanité Plus*, sont légèrement rémunérés.

VIII

Remercie- ments

Nous tenons à remercier tous nos fidèles donateurs, membres et parrains sans qui rien de tout cela ne serait possible. Nous tenons à remercier plus particulièrement le DEL basket qui nous soutient depuis des années à travers l'organisation du basketon et qui nous verse la moitié de ses bénéfices, l'association Happy Kids et la fondation Leyvrat.

Et sans oublier nos donateurs privés particulièrement généreux: Monsieur Georges Emery qui nous suit et nous soutient généreusement depuis le début, Joyce et Daniel Rupp, la grande famille Katz, Madame Brigitte Oggier, Monsieur Oleric Say, Madame Léa Winter et Monsieur Felix Hahn pour leurs généreux dons qui nous permettent de faire perdurer nos projets.

IX

Contact

Association suisse *Enfants des collines*

E-mail

enfantsdescollines@yahoo.fr

Site internet

www.enfantsdescollines.ch

Adresse

Rue de la Vigie 3
1004 Lausanne
Suisse

Présidente

Clea Rupp
+41 (0)76 520 91 38

Vice-présidente

Nora Rupp
+41 (0)76 520 91 38

IBAN pour les dons

CH55 0024 3243 3408 00M2 C

IBAN pour le parrainage

CH60 0024 3243 3408 00M1 M

ONG béninoise *Humanité Plus*

Site internet

www.humanite-plus.org

Adresse

02 BP 91 Bohicon
Bénin

Téléphone

+229 95 96 83 95
+229 79 85 42 26

enfants
des
collines

